



**UN PLAIDOYER POUR UNE APPROCHE GLOBALE ET
CONTINUE DE LA FORMATION DES ADULTES
FRANCOPHONES EN MILIEU MINORITAIRE DU CANADA**

Février 2018

Table des matières

1.0	Introduction	3
2.0	Un monde en changement.....	3
3.0	Le niveau d’alphabétisme chez les francophones vivant à l’extérieur du Québec – un taux considérablement plus faible que la moyenne nationale	4
4.0	Le monde en changement et les implications pour les communautés de langues officielles en situation minoritaire.....	4
5.0	L’égalité des chances à contribuer au développement économique, social et culturel des francophones en situation minoritaire	5
6.0	Le gouvernement fédéral et les CLOSM; une obligation légale et un engagement historique	5
7.0	Le continuum de l’apprentissage; vers la construction identitaire francophone	6
8.0	La place de l’apprentissage des adultes au-delà du postsecondaire	7
9.0	La formation des adultes dans le but d’assurer la réussite de la personne apprenante.....	8
10.0	Recommandations	11
11.0	Conclusion	11

1.0 Introduction

Aujourd'hui, la prospérité des pays, le succès des entreprises, le dynamisme des communautés, le progrès social et le développement des individus impliquent des niveaux élevés de connaissances et de compétences. Les adultes font face à de nouveaux défis au travail, mais également en tant que citoyens soucieux du développement durable ou encore en tant que parents, en tant que personnes prenant soin de leur santé ou de celle d'un proche ou en tant que personnes engagées dans leur communauté.

Jusqu'à récemment, l'importance de l'éducation des adultes faisait l'objet d'un large consensus. Ces dernières années, nous observons une politique de retrait du gouvernement fédéral en alphabétisation des adultes. Nous craignons que le gouvernement ne tourne le dos aux centaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens faiblement alphabétisés qui représentent 53 % des francophones vivant en situation minoritaire et se situant en dessous du niveau 3 de l'échelle de littératie¹, seuil qui est considéré comme un minimum pour fonctionner dans la société axée sur le savoir, selon le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de 2012. Cette orientation les met à risque de vivre de manière permanente des situations d'exclusion sociale, culturelle et économique.

Le ministère du Patrimoine canadien a lancé des consultations publiques en octobre dernier dans le cadre d'un processus d'élaboration d'un nouveau plan d'action pluriannuel en matière de langues officielles pour le Canada (2018-2023). Dans le cadre de ces consultations, les défis relevant de l'alphabétisation et du développement des compétences en français chez les populations de langue officielle vivant en situation minoritaire ont été soulevés et défendus avec ardeur par de nombreux organismes et institutions qui œuvrent dans le domaine.

Ce plaidoyer représente la consolidation des besoins exprimés par les principaux intervenants dans le domaine et propose des pistes de solutions qui rejoignent les objectifs du plan d'action sur les langues officielles : *favoriser la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, accroître le bilinguisme au sein de la fonction publique fédérale et renforcer la dualité linguistique au pays.*²

Ce document présente le contexte mondial qui interpelle un besoin accéléré pour l'alphabétisme et le développement de compétences. Il situe ce besoin dans un contexte canadien et plus précisément dans celui des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), et propose des pistes de solutions pour appuyer le développement des personnes faiblement alphabétisées au bénéfice des communautés de langues officielles vivant en situation minoritaire.

2.0 Un monde en changement

Le monde est en transformation. La mondialisation et le développement de l'économie du savoir font en sorte que posséder un haut niveau de compétences aide à avoir des avantages économiques. En revanche, l'intensification de la mondialisation dans le domaine économique produit des contextes de faible emploi, de chômage chez les jeunes et contribue à la croissance de personnes occupant des emplois vulnérables.

Nous constatons de plus en plus que l'appropriation des compétences doit dépasser des objectifs

¹ Dans cette enquête, la littératie est définie comme : « ... la capacité des répondants de comprendre des textes écrits (imprimés et numériques) afin de participer à la société, d'atteindre leurs objectifs, de perfectionner leurs connaissances et de développer leur potentiel. » Statistique Canada, 2013. [Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes \(PEICA\)](#), p. 8.

² Patrimoine Canada. <http://www.officiallanguages.gc.ca/fr/chronologie-evenements/gouvernement-du-canada-lance-plan-daction-langues-officielles>

liés au développement économique et doit viser une plus grande participation citoyenne.³ Le Canada est confronté à une nouvelle réalité économique et démographique engendrée par la mondialisation et l'émergence de la société du savoir. Dans le contexte d'objectifs de développement durable 2030 de l'ONU, qui vise à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous, la responsabilité du Canada à titre de signataire nous oblige de faire rapport sur le progrès selon des critères économiques, sociaux et citoyens.

3.0 Le niveau d'alphabétisme chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec – un taux considérablement plus faible que la moyenne nationale

Les quatre enquêtes canadiennes sur les niveaux de l'alphabétisme (Southam, 1986; ECLEUQ, 1989; l'EIAA, 1994; EIACA, 2003²) et l'enquête internationale de l'OCDE (PEICA, 2013) ont révélé que le niveau d'alphabétisme des francophones est considérablement plus faible que celui des anglophones. On constate qu'historiquement, les francophones au Canada ont longtemps affiché des retards en matière d'alphabétisme et de scolarisation. Les statistiques pour la population francophone en milieu minoritaire révèlent une situation tout aussi alarmante : 53 % des adultes francophones se trouvent sous le niveau 3 d'alphabétisme, niveau nécessaire pour fonctionner et contribuer à notre société moderne basée sur le savoir.

4.0 Le monde en changement et les implications pour les communautés de langues officielles en situation minoritaire

Le Canada a connu deux crises économiques depuis 10 ans, ce qui porte les différents paliers gouvernementaux à réduire les dépenses publiques et à modifier leurs programmes de financement. Les communautés francophones en situation minoritaire n'ont pas été épargnées, et on constate un frein du développement économique des communautés. L'économie des communautés francophones repose principalement sur des industries primaires (la pêche, l'agriculture, la foresterie et le secteur minier), qui sont les plus touchées par la crise économique. À cela s'ajoute un taux élevé d'analphabétisme fonctionnel chez les francophones dans ces communautés. Ces deux facteurs combinés ont mené à un appauvrissement d'une population avec peu de moyens pour s'en sortir.

Pour les communautés de langues officielles en situation minoritaire, la vitalité communautaire passe inévitablement par un plus grand nombre d'espaces de vie francophones. Il faut créer des centres de gravité pour faciliter le rapprochement physique et la cohésion communautaire qui dépassent le vecteur économique. Au fil des années, les communautés francophones ont développé des associations et des organismes responsables du développement et de l'épanouissement des communautés dans de multiples secteurs, dont la santé, la justice, l'éducation et la culture. Ces groupes assurent le développement des orientations de développement et la gestion d'actions par et pour la communauté.⁴ Le degré de développement d'une communauté et les chances d'une pleine participation à la gouvernance de ces associations et organismes sont liés au niveau de compétences de la population. Le taux élevé d'analphabétisme fonctionnel chez les francophones en milieu minoritaire prive 53 % de sa population de participer pleinement au développement de la communauté.

³ Rubenson, K. (forthcoming; 2017). *The challenges in assessing the national status of lifelong learning*. *International Review of Education*, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, Hambourg.

⁴ *Commissariat aux langues officielles. Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 3 : trois communautés francophones de l'Ouest canadien – ARCHIVÉE.*

<http://www.officiallanguages.gc.ca/fr/publications/etudes/2010/indicateurs-vitalite-communautes-langue-officielle-situation-minoritaire-3-trois-communautes>

5.0 L'égalité des chances à contribuer au développement économique, social et culturel des francophones en situation minoritaire

Une étude de l'OCDE (2013)⁵ a conclu que les niveaux d'alphabétisme les plus élevés entraînent de meilleurs revenus et réduisent les risques de se retrouver au chômage. Le marché du travail fournit d'ailleurs de multiples occasions d'utiliser ces compétences, ce qui en favorise le maintien, voire l'amélioration.

Cependant, comme il l'a été soulevé, plus de 53 % des francophones en situation minoritaire sont analphabètes fonctionnels. Ces orientations mettent à risque les adultes francophones de vivre de manière permanente des situations d'exclusion sociale, culturelle et économique. Le développement économique inclusif demande l'adaptabilité et la résilience individuelle et communautaire. L'alphabétisme et le développement des compétences multiples sont les outils de base de la solidarité et de l'inclusion.

De plus, l'accès à des services de formation pour éradiquer cette situation est limité ou inexistant. En définitive, les francophones n'ont pas les mêmes chances et occasions de développement social et économique que leurs compatriotes de la majorité. Seule l'appropriation de modèles d'alphabétisation et de développement des compétences par les francophones en situation minoritaire peut les aider à développer leur niveau de compétences sociales, économiques et culturelles, toutes des compétences *essentiels* à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

6.0 Le gouvernement fédéral et les CLOSM; une obligation légale et un engagement historique

Depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles (LLO) en 1969, l'anglais et le français sont les langues officielles de l'État fédéral canadien. Le grand nombre d'initiatives mises en avant par le gouvernement canadien renforcent la mise en œuvre des obligations qui découlent de la LLO et qui aboutissent dans la création de plans d'action quinquennaux consécutifs, et visent trois objectifs principaux : favoriser la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, accroître le bilinguisme au sein de la fonction publique fédérale et renforcer la dualité linguistique du pays. Dix institutions fédérales ont reçu des fonds pour des activités et des programmes sectoriels liés aux langues officielles. Le ministère du Patrimoine assure la coordination horizontale du programme des langues officielles, y compris la mise en œuvre du plan d'action.

Dans la foulée des efforts des provinces à prendre davantage de responsabilités depuis les années 70, le gouvernement a progressivement attribué ses responsabilités aux instances provinciales et territoriales. Ceci s'est fait surtout en matière de l'emploi, par le biais notamment des Ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi (EDSC). Certains de ces fonds sont réservés à l'intention des personnes ayant un emploi mais pas de diplôme d'études secondaires ou d'attestation professionnelle reconnue ou dont le niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles est faible. De nombreuses études portant sur les langues officielles démontrent que les clauses relatives à la LLO sont appliquées de façon irrégulière d'une province à l'autre. En conséquence, il n'y a pas d'appui équivalent pour les communautés de langues officielles d'une province ou d'un territoire à l'autre. Bien que des progrès aient été faits, il n'en reste pas moins que les fonds pour le développement des compétences et de l'alphabétisme en français dans certaines provinces et certains territoires sont sous-financés, voire non financés. Qui plus est, l'apport historiquement fourni par le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE), du ministère de l'Emploi et du Développement social Canada (EDSC), pour la recherche, le développement de ressources et la concertation en contexte minoritaire francophone a été diminué et est aujourd'hui presque inexistant. Ces deux contextes font en sorte que le

⁵ *Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (2013).*

développement d'outils et de ressources et la disponibilité de services en développement de l'alphabétisme et des compétences restent inéquitables d'une province et d'un territoire à l'autre.

Nous pouvons nous poser la question et nous nous la posons : « L'argent des fonds d'EDSC et du BACE sert-il actuellement quasi exclusivement au développement des compétences et de l'alphabétisme pour des fins d'intégration économique? » Les autres secteurs d'activités tels la famille, la petite enfance, les aînés, etc. passent presque complètement à l'oubli.

7.0 Le continuum de l'apprentissage; vers la construction identitaire francophone

Au Canada français, l'école est perçue comme une institution qui vise le développement pédagogique de l'enfant, mais également la construction d'une identité francophone qui permet de montrer son appartenance et de susciter son engagement au sein de la francophonie locale, nationale et internationale. Selon l'Association canadienne d'éducation de langue française, *sans construction identitaire, l'école de langue française perd sa raison d'être*.⁶ Cette perspective s'appuie entre autres sur le principe que l'hégémonie de la langue anglaise et de la culture environnante majoritaire crée un déséquilibre de pouvoir sur la langue et la culture de la minorité, ce qui aboutit à l'assimilation.

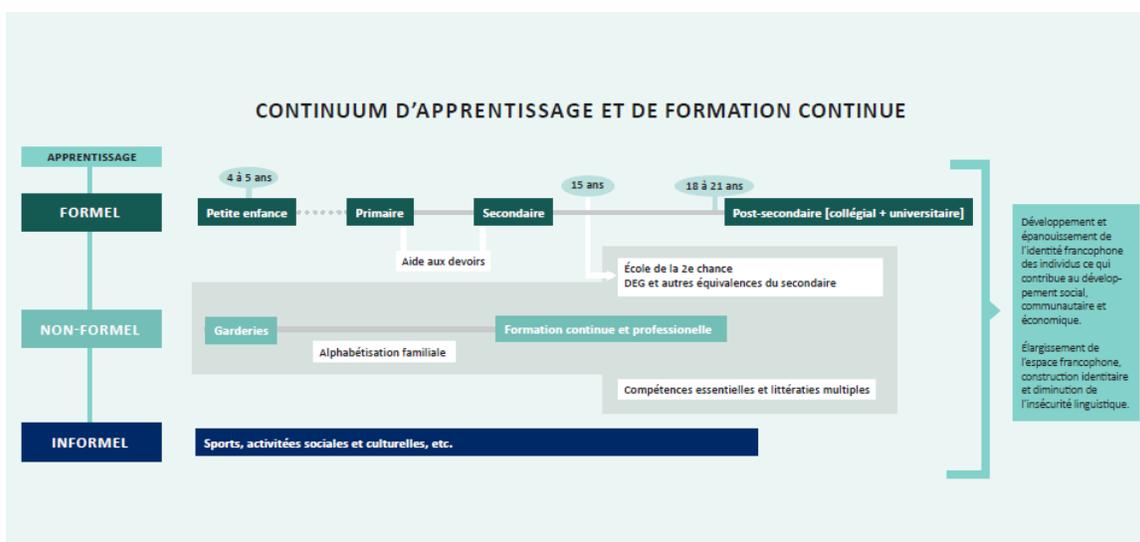
Les ressources, stratégies et efforts déployés par les institutions francophones en milieu minoritaire sont nombreux. Dans un contexte d'apprentissage, on a surtout misé sur le système d'éducation formelle, c'est-à-dire toutes sortes de formations qui sont dispensées dans un contexte organisé et structuré (par exemple dans un établissement d'enseignement ou de formation ou sur le lieu de travail) et qui sont explicitement désignées comme apprentissage (en matière d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant; il débouche généralement sur la validation et la certification. Dans le contexte francophone en milieu minoritaire, l'apprentissage formel est assuré par des institutions scolaires (de la maternelle à la douzième année) et par les institutions postsecondaires (collèges et universités).

De plus en plus, l'apport de l'apprentissage **non formel** et **informel** est reconnu comme un moyen d'entraver l'assimilation, de récupérer les décrocheurs et de faciliter l'intégration de nouveaux arrivants. L'apprentissage non formel est intégré dans des activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme activités d'apprentissage (en matière d'objectifs, de temps ou de ressources), mais qui comportent un élément important d'apprentissage. L'apprentissage non formel est intentionnel de la part de l'apprenant. Certaines formations, surtout celles de courte durée, peuvent ou non mener à une certification. Les activités en alphabétisation et celles qui permettent l'acquisition de compétences tombent le plus souvent dans cette catégorie. La participation à une équipe sportive, à un club de théâtre ou à des activités culturelles peut également tomber dans cette catégorie.

Finalement, la formation informelle commence alors à être considérée comme importante pour compléter le continuum en apprentissage en situation minoritaire francophone. L'apprentissage informel découle des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs. Il n'est ni organisé ni structuré (en matière d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage informel possède la plupart du temps un caractère non intentionnel de la part de l'apprenant. À titre d'exemple, notons tout le transfert de connaissances qui se fait dans le numérique entre jeunes qui jouent à des jeux vidéos ou encore entre collègues de travail qui s'enseignent les uns les autres sur un nouveau logiciel, etc.

Le graphique 1 ici-bas illustre le continuum en apprentissage dans un contexte minoritaire francophone, dont l'objectif principal est le développement de l'individu qui se reconnaît comme participant et contributeur à l'épanouissement de l'espace francophone à l'échelle locale, nationale et internationale.

⁶ <http://www.acef.ca/construction-identitaire/>



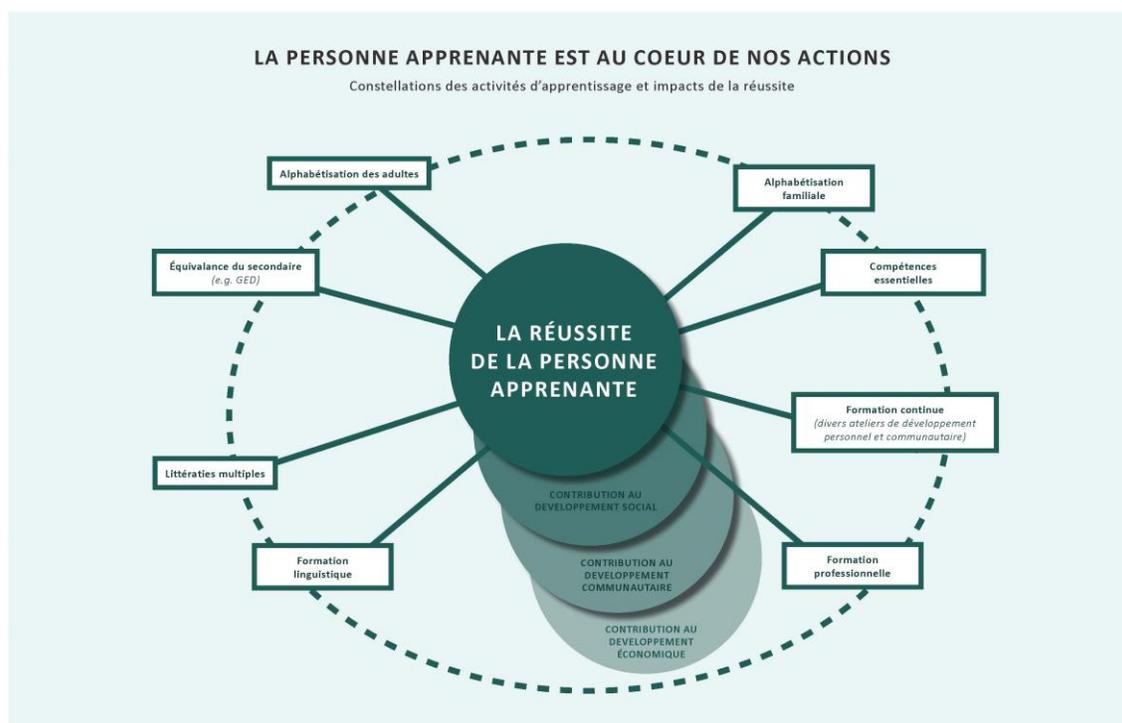
L'apprentissage continu est un vecteur de développement communautaire, social et économique pour les communautés francophones en contexte minoritaire. C'est un outil qui permet l'élargissement de l'espace francophone et la diminution de l'insécurité linguistique. Il est au cœur du développement de l'identité francophone de chaque individu et lui permet ainsi de contribuer au développement social, culturel, linguistique et économique de sa communauté. Il nous apparaît donc essentiel de reconnaître l'apport de chacun de ces contextes d'apprentissages qui contribuent à la vitalité des communautés et d'assurer le financement adéquat du contexte d'apprentissage non formel.

8.0 La place de l'apprentissage des adultes au-delà du postsecondaire

Le fait indéniable de l'apprentissage chez les adultes comme apport essentiel au mieux-être d'une communauté mène à un questionnement sur les stratégies que l'on doit mettre en place en contexte minoritaire francophone. De quel apprentissage avons-nous besoin au 21^e siècle? Quel est le but de l'apprentissage dans le contexte actuel de la transformation économique et sociale? Quelles mesures faut-il prendre pour assurer le développement d'espaces et d'occasions d'apprentissage? Comment l'apprentissage doit-il être organisé?

La réussite de la personne apprenante est au cœur de nos actions. L'adulte francophone s'investit dans une activité de formation pour diverses raisons; l'intégration économique, l'amélioration de sa langue, la formation professionnelle, l'obtention de son diplôme secondaire ou son équivalence, l'obtention d'un diplôme collégial ou universitaire, l'acquisition de compétences pour appuyer le développement de son enfant, etc. Le système de formation est caractérisé par différents services de formation qui viennent répondre à ses objectifs d'apprentissage. Cependant, dans un continuum d'apprentissage, l'adulte apprenant ne devrait pas être confronté à des contraintes créées par l'accès à l'un ou l'autre des services dont il a besoin. C'est la responsabilité des différentes instances de fournir des ponts et des passerelles afin de permettre à la personne apprenante de réussir.

Le graphique 2 ici-bas démontre un modèle global et intégré qui permet à l'apprenant d'entrer dans le système par différentes portes et d'accéder à différents services de formation.



L'exemple qui suit illustre comment le processus peut s'articuler. Une personne immigrante se présente à un bureau de service aux immigrants. Son premier souci est de trouver un emploi et un logement. Le service d'intégration aide la personne immigrante à trouver un logement et l'oriente vers un service d'intégration à l'emploi. Lors de l'évaluation des compétences de cette personne dans ce service, on constate des difficultés en lecture et en écriture et un manque de connaissance des compétences en informatique. Elle est donc aiguillée vers le service d'alphabétisation. Alors qu'elle poursuit cette formation, la personne apprend également à utiliser un ordinateur, à faire des recherches et à exploiter le Web. Après avoir acquis les compétences en lecture et en écriture ainsi que les compétences numériques, cette personne est dirigée vers le service de formation visant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et puis vers les études collégiales.

On en convient que le parcours n'est pas aussi linéaire que présenté. La personne peut arrêter à n'importe quelle étape pour s'orienter vers d'autres types de formations, pour travailler ou pour se concentrer sur les besoins de sa famille. Il importe donc que les services de formation soient assez flexibles pour permettre ces changements d'orientation et qu'ils soient en mesure d'aiguiller la personne apprenante vers le bon service dans la communauté francophone.

Dans cette perspective, le service de formation peut répondre à de multiples besoins en aiguillant la personne dans son parcours d'apprentissage ou vers les services appropriés dans la communauté. Ce dernier oblige une connaissance des autres services de la communauté et une étroite collaboration avec les partenaires de la communauté pour répondre aux besoins de la personne apprenante qui sont en constante évolution.

Si la réussite de la personne apprenante est l'objectif ultime de tout un chacun, il importe de souligner et de reconnaître l'expertise des différents services dans la communauté.

9.0 La formation des adultes dans le but d'assurer la réussite de la personne apprenante

La formation des adultes soutient les adultes de tous âges dans l'actualisation de leur plein potentiel par le développement d'un ensemble de compétences qui répondent à des besoins

multiples. Dans le cas des adultes faiblement alphabétisés, ces besoins peuvent être complexes en raison des nombreuses barrières (institutionnelles, personnelles, financières, etc.) à l'apprentissage auxquelles ils sont souvent confrontés.

Voici quelques exemples des facteurs qui motivent des adultes à entreprendre une formation :

- Recherche d'emploi
- Besoin de perfectionnement ou de développement professionnels
- Obtention d'un certificat ou diplôme collégial ou universitaire
- Facilitation du retour aux études à temps plein
- Développement linguistique
- Développement personnel
- Soutien au développement de son enfant
- Bénévolat
- Participation à la vie communautaire et citoyenne

Les adultes en quête de formation peuvent provenir de divers milieux :

- Adultes francophones, francophiles et issus de l'exogamie
- Nouveaux arrivants
- Réfugiés
- Migrants interprovinciaux/territoriaux
- Jeunes
- Femmes/Hommes
- Aînés
- Personnes handicapées
- Familles (incluant celles des bases militaires)
- Décrocheurs
- Autochtones et Métis francophones
- Prisonniers
- Sans-abris

Or, il est essentiel de reconnaître que les institutions ou organismes qui offrent la formation aux adultes et les professionnels qui œuvrent dans le domaine possèdent une expertise distincte qui ne peut être improvisée par d'autres. Pour cette raison, il importe de reconnaître et d'appuyer les institutions qui possèdent cette expertise. Dans le domaine de la formation des adultes faiblement alphabétisés ou qui requièrent le développement de nouvelles compétences en réponse aux besoins émergeant dans un monde en transformation, il existe plusieurs organismes et institutions de la francophonie canadienne qui œuvrent depuis plus de 30 ans et qui, au fil des ans, ont développé une expertise unique. Le tableau ici-bas présente les intervenants incontournables qui œuvrent ou ont œuvré en alphabétisation et en développement des compétences depuis de nombreuses années, tous selon les moyens qui leur sont offerts.

Région de l'Atlantique

Terre-Neuve et Labrador

[Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador \(FFTNL\)](#)

Gaël Corbineau, directeur général

Île-du-Prince-Édouard

[Collège de l'Île](#)

Donald DesRoches, président du Collège Acadie

Nouvelle-Écosse

[Équipe d'alphabétisation](#)

Shirley Vigneault, directrice générale

Nouveau-Brunswick

Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick (CODACNB)

Anne-Lise Blin, directrice générale

Région de l'Ontario

Coalition ontarienne de formation des adultes

Michel Robillard, directeur général

Région de l'Ouest et du Nord

Manitoba

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

Mona Audet, directrice générale

Saskatchewan

Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA)

Rita Denis, coordonnatrice du SEFFA

Francis Kasongo, directeur général du Collège Mathieu

Colombie-Britannique

Collège Éducentre

Yvon Laberge, directeur général

Yukon

Association franco-yukonnaise (AFY)

Isabelle Salesse, directrice générale

Territoires du Nord-Ouest

Fédération franco-ténoise (FFT)

Jean de Dieu Tuyishime, directeur général

Certains intervenants sont spécialisés dans le domaine de l'alphabétisation et du développement des compétences dans un contexte minoritaire francophone alors que d'autres offrent en plus différents services de formation représentés dans le graphique 2 (*La personne apprenante au cœur de l'apprentissage*).

La porte d'entrée dans le système de formation

Si les services de formation en alphabétisation et développement des compétences chez les adultes sont disponibles, il existe plusieurs partenaires communautaires qui peuvent les aiguiller vers ces services. En voici quelques exemples :

- Services d'établissements
- Institutions de formation formelle : collèges, universités
- Organismes communautaires
- Aide à la recherche d'emploi
- Employeurs
- Institutions religieuses
- Services de santé et services sociaux
- Canadian Parents for French
- Ordres professionnels
- Bibliothèques
- Réseaux sociaux
- Associations culturelles

10.0 Recommandations

Nous proposons aux instances concernées du gouvernement fédéral, dont, notamment, le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE), Patrimoine canadien, le ministère de la Santé, le ministère de la Justice et le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, d'inclure les recommandations qui suivent dans le plan d'action sur les langues officielles :

1. Que les instances fédérales reconnaissent l'importance du développement global des personnes apprenantes vivant en situation minoritaire francophone en vue d'appuyer ce développement.
2. Que les instances fédérales reconnaissent l'importance du développement de l'alphabétisme et du développement des compétences (DAC) comme un vecteur essentiel à l'épanouissement des communautés de langues officielles en milieu minoritaire.
3. Que le gouvernement fédéral reconnaisse l'urgence d'accroître le financement disponible en vertu du renouvellement du plan d'action sur les langues officielles
4. Que le gouvernement s'assure d'inclure dans toutes négociations d'ententes fédérales-provinciales ou territoriales concernant le DAC une clause qui énonce clairement la responsabilité d'appuyer financièrement les organismes et institutions qui offrent ces services en français dans chaque province et territoire.
5. Que la formation des adultes dans un contexte non formel soit incluse dans les ententes bilatérales en éducation et que les institutions et organismes qui offrent actuellement la formation non formelle puissent accéder à ce financement.
6. Que le consortium francophone d'apprentissage continu (CFAC) (projet en cours de développement) soit soutenu financièrement dans ses efforts de développer et d'offrir des services en alphabétisation et développement des compétences.

11.0 Conclusion

Il est clair que les organismes et institutions qui œuvrent dans le domaine de la formation des adultes francophones et, plus particulièrement, dans le domaine de l'alphabétisation et des compétences essentielles occupent une place unique et structurante dans les communautés

francophones en situation minoritaire au Canada. D'une part, leurs expertises dans le domaine, développées au fil des ans, leur permettront, avec un appui financier stable et continu du gouvernement fédéral, de se concerter pour offrir une gamme de services aux personnes apprenantes francophones vivant en situation minoritaire. D'autre part, cet appui leur permettra de développer des solutions novatrices qui permettront de mieux structurer leurs interventions et de renforcer leur capacité et leur impact dans la pérennisation des services dans chaque province et territoire participant. Le renforcement de telles institutions contribuera à combler les écarts qui existent dans le continuum de l'apprentissage et leur permettront de jouer un rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langues officielles en situation minoritaire.

La réussite de cet appui sera mesurée par une plus grande capacité des communautés francophones en situation minoritaire de répondre aux besoins de la moitié de leur population qui sont analphabètes fonctionnels et limités dans leur participation aux activités économiques, sociales, culturelles et citoyennes. Des citoyens bien formés sont essentiels à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire et au développement du Canada dans un monde en transformation.